



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 905-2020

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19 MAI 2020, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 905-2020 ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 871-2016 CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE EN DISTRICTS ÉLECTORAUX.

CE RÈGLEMENT VISE À ABROGER ET REMPLACER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 871-2016 CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE EN DISTRICTS ÉLECTORAUX.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL, SUR RENDEZ-VOUS (450 883-2264), AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT.

**ELYSE BELLEROSE
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**